



Déclaration de consentement pour les joueurs de la relève



Déclaration de consentement pour la participation aux entraînements et aux matchs des joueurs de la relève, conformément au concept de protection et aux dispositions actuelles de l'OFSP

Déclaration de consentement pour :

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Groupe d'entraînement : ___U9 ___U11/U13 ___U13-Top ___U15-A
(à cocher svp.) ___U15-Top ___U17 A ___U17-Top ___U20

Par ma signature, je confirme avoir lu et compris le présent concept de protection. J'accepte d'appliquer les mesures exigées lors des entraînements et des matchs.

Cette déclaration reste valable jusqu'à nouvel avis, respectivement révocation par le EHC SenSee Future.

Date et signature du joueurs :

signature représentant légal :

Cette déclaration doit être remise par écrit au responsable du plan coronavirus lors du Kick-Off-Day le 29 août 2020.



EHC SenSee Future
Postfach 62
CH-3186 Düringen

info@senseefuture.ch
www.senseefuture.ch

EHC SenSee Future

Concept de protection
pour les entraînements & matchs dès le 24 août 2020

Version: 24 août 2020

Auteur: Thomas Jungo, responsable du plan coronavirus



Nouvelles conditions cadres

Depuis le 6 juin 2020, les entraînements sont à nouveau autorisés dans tous les sports, sous réserve du respect des concepts de protection propres à chaque club. Le 22 juin, de nouvelles modifications sont entrées en vigueur. Pour les activités sportives nécessitant un contact physique étroit et constant, il est recommandé d'organiser l'entraînement par groupes fixes. On parle de contact étroit lorsque des personnes restent longtemps (plus de 15 minutes), ou de manière répétée, à une distance de moins de 1,5 mètre les unes des autres, sans mesure de protection.

Les principes suivants doivent être respectés :

1. Pas de symptôme à l'entraînement

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin.

2. Garder ses distances

Lors du trajet aller, de l'arrivée dans l'installation sportive, dans les vestiaires, lors des discussions, lors de la douche, après l'entraînement et lors du trajet retour – dans ces situations ou d'autres similaires, gardez encore une distance de 1,5 mètre avec les autres personnes et renoncez aux poignées de main ou « high five ». Lorsque la distance ne peut être garantie, il est nécessaire de porter un masque ou d'installer une séparation appropriée (par exemple un plexiglas). Les contacts corporels sont seulement autorisés, dans tous les sports, au moment de l'entraînement à proprement parler.

3. Se laver soigneusement les mains

Le fait de se laver les mains joue un rôle clé en matière d'hygiène. Il est donc important de se laver les mains avec du savon, avant et après l'entraînement, pour se protéger soi-même et son entourage.

4. Etablir des listes de présence

Sur demande, les contacts étroits doivent pouvoir être attestés aux autorités sanitaires pendant 14 jours. Afin de simplifier le traçage des personnes, le club tient des listes de présence pour tous les entraînements. La personne responsable de l'entraînement est chargée de tenir une liste exhaustive et exacte ainsi que de la remettre à la personne responsable du plan coronavirus (voir point 5). Le club est libre de décider de la forme sous laquelle il souhaite tenir ces listes (par exemple : doodle, application, Excel, etc.).

5. Désigner une personne responsable au sein du club

Chaque organisation qui prévoit de reprendre les entraînements doit nommer un(e) responsable du plan coronavirus. Cette personne est chargée de veiller à ce que les règlements soient respectés. Dans notre club, il s'agit de Thomas Jungo. Si vous avez des questions, veuillez le/la contacter directement (Tel. +41 78 801 51 00 ou thomas.jungo@senseefuture.ch).

6. Prescriptions spécifiques

Le EHC SenSee Future se tient aux directives de la confédération, du canton, de Swiss Olympic et Swiss Ice Hockey et de la Regio League.

En plus du concept de protection de la patinoire (Regionaleisbahn Sense See AG) nous demandons de respecter les consignes suivantes jusqu'à nouvel ordre de manière stricte pour les matchs et entraînements :

Contact Tracing

- ***l'entraîneur/le staff qui dirige un entraînement ou qui s'occupe de l'équipe lors d'un match/tournoi est responsable de tenir une liste de présence, incluant les joueurs présents qui sont blessé ou surnuméraire***
- ***spectateurs/parents s'inscrivent sur les listes de présence obligatoire des patinoires et restaurants***
- ***chaque personne confirme sans explication supplémentaire qu'elle est sans symptômes et qu'elle n'était pas dans un pays à risque et/ou région à risque lors des 14 jours précédent***
- ***L'utilisation de l'application Swiss-Covid de la confédération est recommandée***

Matériel pour les entraînements & matchs/tournois

- ***le port du masque est obligatoire pour les coachs sur la glace pendant l'entraînement et sur le banc des joueurs pendant les matchs***
- ***le matériel individuel est utilisé de cette façon :***
 - chaque participant utilise sa propre gourde*
 - chaque participant reçoit son propre maillot d'entraînement*
 - aucune nourriture ouverte, chacun prend son snack et élimine les déchets correctement*
- ***le Staff aide à désinfecter le matériel utilisé***
- ***chaque joueurs est responsable de son propre matériel de protection, à savoir le port du masque***

Zone banc des joueurs & accès aux vestiaires

- ***le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de toute la patinoire***
- ***le port du masque est obligatoire pour TOUTES les catégories dans la patinoire et dans les vestiaires > soit le masque, soit le casque pour quitter le vestiaire***
- ***l'accès est limité : seul les joueurs & membres du staff, le port du masque est obligatoire***
- ***les parents emmènent leurs enfants jusqu'à la porte d'entrée de la patinoire, l'accès aux vestiaires est interdit (distances). En cas d'exception le port du masque est obligatoire (U9/U11 attacher les patins)***
- ***le staff aide à désinfecter les bancs utilisés ainsi que le haut des bandes***

Vestiaires & douches

- ***respecter les distances, le port du masque est obligatoire***
- ***douches U13-Top à U20 utiliser chaque 2ème douche (un après l'autre et douche rapide)***
- ***sèche-cheveux et séchage des gants sont interdit***
- ***pendant la présence dans les vestiaires, les portes restent ouvertes (l'aération est importante).***
- ***à la fin de l'utilisation des vestiaires, le staff aide à désinfecter les surfaces qui ont été touchées (poignées de porte et interrupteurs)***
- ***pour les groupes d'entraînements U9 & U11/U13A, les enfants viennent – si possible – équipés à l'entraînement yc leur propre maillot, le vestiaire est disponible, mais pas de douche***

Matchs/tournois à domicile EHC SenSee Future

- ***Le responsable d'équipe du club invité est tenu de consulter les concepts de protection de l'équipe recevante et de les communiquer à son équipe et au staff. https://www.sihf.ch/fr/regio-league/covid-19_rl***
- ***Chaque adversaire est responsable de son propre matériel de protection (masques, gants, etc.)***
- ***le buffet de gâteau ainsi que le thé à la pause ne sont pas admis***
- ***la collation après le match est servie par le staff muni de gants et de masques. Utiliser de la vaisselle jetable, des boissons individuelles et débarrasser correctement les déchets***
- ***avant et après les rencontres le contact physique est a renoncé (shakehands etc.)***

Matchs/tournois à l'extérieur EHC SenSee Future

- ***les coaches & le staff consultent le concept de protection de l'équipe recevante. https://www.sihf.ch/fr/regio-league/covid-19_rl***
- ***le port du masque est obligatoire lors des transports en bus, pour le covoiturage par les parents/coachs le port du masque est recommandé. Chaque personne est responsable de son propre masque de protection.***
- ***avant et après les rencontres le contact physique est a renoncé (shakehands etc.)***

Vestiaire des arbitres

- le port du masque est obligatoire
- après usage, les surfaces qui ont été touchées sont à désinfecter chacun est auto-responsabilisé (poignées de porte et interrupteurs)

Chronométrage/banc des pénalités

- à partir de 2 personnes, le port du masque est obligatoire mais dans tous les cas le port de gants de protection est obligatoire

Déroulement lors d'un incident

Lors d'un soupçon de contamination d'un joueurs/entraîneur/membre du staff, la marche à suivre suivante est à respecter :

1. prise de contact immédiate avec le pédiatre/médecin de famille/hôpital
2. pas de présence lors d'une activité du club – rester à la maison – éviter le contact avec d'autres personnes
3. suspicion accru, cas confirmé = appliquer les mesures du médecin
4. les parents informent immédiatement le responsable du plan coronavirus (également lors de cas d'un proche directe)
5. mesures supplémentaires selon les directives des autorités compétentes

Déclaration de consentement

Le présent concept de protection remplace toutes les versions précédentes.

La déclaration de consentement doit être remise datées et signées lors du Kick-Off Day le 29.08.2020 au responsable du plan coronavirus et sera déposé ensuite dans le dossier d'équipe dans le MylceHockey. La déclaration de consentement signé restera en vigueur également pour les versions révisées.

Si la présente déclaration de consentement n'est pas remise, le joueur ne pourra participer aux entraînements et matchs/tournois ainsi qu'aux activités du club.

https://www.sihf.ch/fr/regio-league/covid-19_rl

Düdingen, 24 août 2020

au nom du comité du EHC SenSee Future
Thomas Jungo



Annexe :

Déclaration de consentement
Règles de comportement

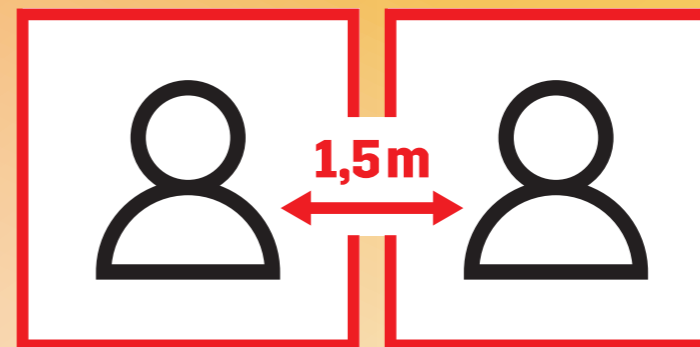
Directives générales pour le sport
après l'assouplissement des mesures

Spirit of Sport

signifie maintenant ...



Respect des
règles d'hygiène
de l'OFSP



Respect des distances
(garder 1,5 m de distance si possible)



Participation aux
entraînements/compétitions
sans symptômes



Respect du
concept de protection
des clubs et des exploitants
d'installations sportives

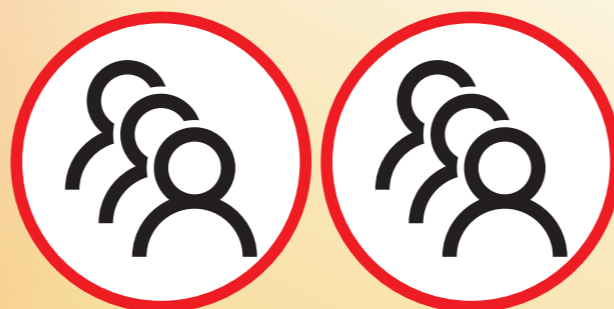


Manifestations sportives

- avec max. 1000 athlètes
- avec max. 1000 spectateurs
- groupes de max. 300 personnes si une distance de 1,5 mètre ne peut pas être assurée



Listes de présence
(traçabilité des contacts proches –
Contact Tracing)



Entraînements de sports avec contact physique étroit
en groupes fixes
(recommandation)